
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 5 mai 2015

Une première pour une entité publique : les tpg financent une partie de leur nouveau Centre de maintenance En Chardon grâce à une émission obligataire !

Les tpg ont lancé avec succès, le 22 avril dernier, leur première obligation obligataire publique pour un montant de CHF 160 millions, au taux (coupon, dans le jargon financier) de 0.9% et sur une durée de 20 ans. Le résultat de cette opération financière, inédite pour une entité publique genevoise, est destiné à financer une partie de la construction du futur dépôt et centre de maintenance des tpg, en bout de piste de l'Aéroport International de Genève.

Les Transports publics genevois font figure de pionniers sur les marchés financiers, en devenant la première entité publique du canton de Genève à lancer une émission obligataire en leur nom sur les marchés publics ! L'emprunt, d'un montant de CHF 160 millions, est destiné au financement du futur dépôt et centre de maintenance secondaire En Chardon, dont la mise en service est prévue en 2019.

Le « roadshow » consistant en la présentation de l'entreprise tpg à de potentiels investisseurs, qui s'est déroulé à Genève et à Zurich, a su convaincre. En effet, cette opération financière s'est déroulée avec un franc succès : en l'espace d'une vingtaine de minutes, la totalité de l'émission a trouvé preneurs auprès de 42 investisseurs (assurances, fonds de pension, etc.), un nombre supérieur à la moyenne observée dans des opérations similaires et atteint grâce à la rareté du profil d'une entreprise comme les tpg dans ce type de transaction.

Les tpg se félicitent de la réussite de cette opération totalement inédite sur la place financière publique genevoise !

L'emprunt obligataire, le montage financier le plus économique

Le budget de CHF 329 millions alloué à la construction du futur dépôt des tpg est formalisé dans une loi – L10834 – votée par le Grand Conseil le 22 mars 2012. La loi précise que le projet de construction sera financé par une subvention étatique de CHF 150 millions et par un financement propre de l'entreprise à hauteur de CHF 180 millions ; charge aux tpg de relever le défi et de trouver un ou des investisseurs volontaires pour leur prêter ce montant. Sur cette somme, l'Etat de Genève a accepté de cautionner CHF 160 millions. Après une étude approfondie des marchés et des solutions possibles, l'intérêt des tpg s'est porté sur cette solution innovante pour une entreprise publique. En effet, un emprunt usuel aurait nécessité de s'adresser à plusieurs banques, complexifiant les opérations et avec des taux d'intérêts relativement importants. L'émission d'un emprunt obligataire a donc été évaluée comme le montage financier le plus économique ; il nous permet, en ayant émis à un taux de 0.9%, de tabler sur 43 millions de frais d'intérêts sur 20 ans au lieu des 104 millions prévus par les calculs du projet de loi en 2012.

C'est le Crédit Suisse qui a été le partenaire de notre entreprise sur cette transaction en agissant en tant que Chef de file pour mener à bien cette opération financière (suite à un appel d'offres).

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

**Benjamin Vincent, directeur Finances & Gestion des tpg,
T +41 22 308 31 52, vincent.b@tpg.ch**

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'Etat de Genève.